



Fiches Chiffres clés

# Pauvreté

**Président du Comité d'orientation  
de l'Observatoire national de la politique de la ville :**

Jean-François Cordet

**Directeur de publication :**

Yves Le Breton

**Responsable de collection :**

Agnès Reiner

**Directrice éditoriale :**

Sylviane Le Guyader

**Coordination :**

Helga Mondésir

**Rédacteur :**

Noémie Oswald (ANCT-ONPV)

**Pour la mise à disposition de données,  
ce document a bénéficié du concours de :**

- l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
- la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)

**Secrétariat de rédaction :**

Muriel Thoin

**Responsable de la communication :**

Agnès Garderet

**Mise en page :**

Stratéact'

**Dépôt légal :** juin 2021

**ISSN :** 2680-2813 (version en ligne)

# Sommaire

Pauvreté monétaire et minimas sociaux  
en France métropolitaine

p. 4-5

Pauvreté monétaire et minimas sociaux  
en Martinique et à La Réunion

p. 6-7

## Pauvreté monétaire et minimas sociaux en France métropolitaine

### LE TAUX DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE EST, SELON LE TYPE DE MÉNAGE, PLUS ÉLEVÉ AU SEIN DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)<sup>1</sup>.

En France métropolitaine, le taux de pauvreté monétaire au seuil de 60 % du revenu médian<sup>2</sup> est trois fois plus élevé au sein des QPV que sur l'ensemble du territoire (43,2 % vs 14,5 % en 2017). Il a progressé de 1 point de % entre 2012 et 2017 en QPV contre 0,2 point de % en France métropolitaine.

Quel que soit le type de ménage auquel ils appartiennent, les enfants subissent plus fréquemment une situation de pauvreté monétaire dans les QPV (57 % versus 21 %). Le taux de pauvreté est également particulièrement élevé au sein des familles monoparentales des QPV (53 % en QPV versus 29 % en France métropolitaine) (*graphique 1*). L'écart est plus marqué au sein des types de ménages statistiquement moins pauvres au sens monétaire : les couples sans enfant (il est 4 fois plus important, soit respectivement 26 % et 6 %) et les couples avec enfants (il est 3,7 fois plus important, soit respectivement 48 % et 13 %).

### LES BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX SONT SURREPRÉSENTÉS DANS LES QPV MÉTROPOLITAINS, PLUS PARTICULIÈREMENT CHEZ LES JEUNES.

Conséquence de cette pauvreté plus marquée, les personnes bénéficiant de dispositifs sous conditions de ressources sont surreprésentées dans les QPV. Ainsi, en 2020, 28 % des bénéficiaires (assurés ou ayants droit) du régime général de l'Assurance maladie résidant en QPV sont bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (C2S<sup>3</sup>), contre 11 % au sein des unités urbaines englobantes. Tout comme pour la CMU-C<sup>4</sup>, la part de bénéficiaires de la C2S décroît avec l'âge, passant, en QPV, de 43 % pour les moins de 18 ans à 3 % pour les plus de 75 ans (*graphique 2*). Les femmes sont surreprésentées parmi les bénéficiaires de 18-59 ans<sup>5</sup>, aussi bien dans les QPV que dans les unités urbaines englobantes ou en France métropolitaine.

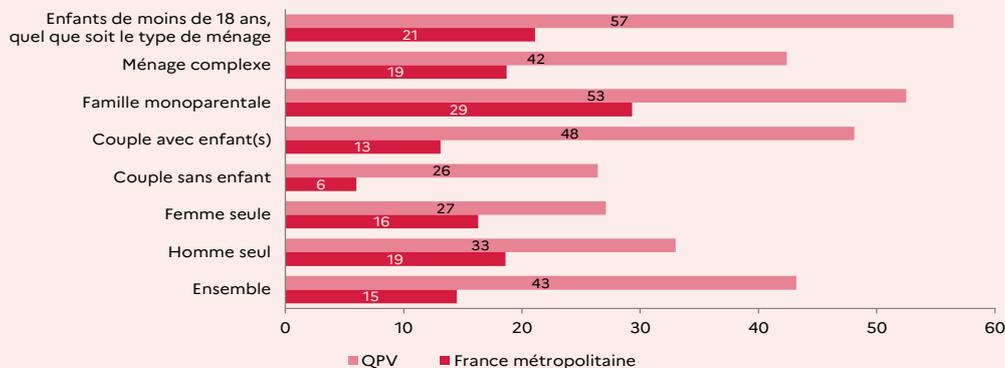
Les caractéristiques des allocataires des Caf résidant en QPV confirment bien une plus grande précarité de ces populations. La part de bénéficiaires de la prime d'activité, qui n'est pas un minima social et s'adresse à des travailleurs à bas salaire, a connu une forte progression sur tout le territoire en 2019<sup>6</sup> et se retrouve très proche entre les QPV et le reste du territoire<sup>7</sup> (32 %, contre 31 % au sein des autres quartiers des unités urbaines englobantes - *tableau 1*) alors que la part des allocataires bénéficiant du revenu de solidarité active (RSA) est deux fois plus élevée en QPV que sur l'ensemble du territoire hexagonal (25 % contre 13 %).

#### NOTES

1. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville ont été définis à partir du critère de concentration de la population à bas revenus. Le concept de bas revenus prend en compte les revenus fiscaux déclarés, tandis que le concept le taux de pauvreté monétaire prend en compte le revenu disponible, c'est-à-dire le revenu après impôts et redistribution sociale. La population des quartiers prioritaires est donc par construction plus pauvre que celle des autres quartiers des agglomérations environnantes.
2. En 2017, en France métropolitaine, 8,9 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire, fixé à 60 % du niveau de vie médian. Ce seuil s'établit en 2017 à 1 041 euros par mois.
3. La C2S (Complémentaire Santé Solidaire) a été mise en place au 1er novembre 2019, en remplacement de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et de l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé). Les bénéficiaires de la CMU-C ont basculé automatiquement dans ce nouveau dispositif, alors que les bénéficiaires de l'ACS l'intègrent progressivement au fur et à mesure de l'arrivée à terme de leur contrat ACS (contrats d'un an).
4. Cf. rapports ONPV précédents.
5. Cela peut s'expliquer par le fait que les bénéficiaires de la CMU-C sont plus souvent des familles monoparentales que le reste de la population. (voir fiche 37 de l'ouvrage de la Drees « Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution - Édition 2019 », septembre 2019 - <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/minima2019.pdf>).
6. Cf. « Minima sociaux et prestations sociales Ménages aux revenus modestes et redistribution – édition 2020 » Sous la direction de Pierre-Yves Cabannes et Lucile Richet-Mastain, Drees, pp231-240.
7. La part de la population résidant dans un foyer bénéficiaire de la prime d'activité reste néanmoins deux fois plus élevée dans les QPV que sur l'ensemble du territoire (25 %, contre 13 %). cf Insee Focus N°222 « Forte hausse des bénéficiaires de la prime d'activité en 2019 », <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5010807>.

### Graphique 1

Taux de pauvreté monétaire au seuil de 60 % du niveau de vie médian de la population selon le type de ménage et pour les enfants (en %)\*



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2017.

Champ : France métropolitaine.

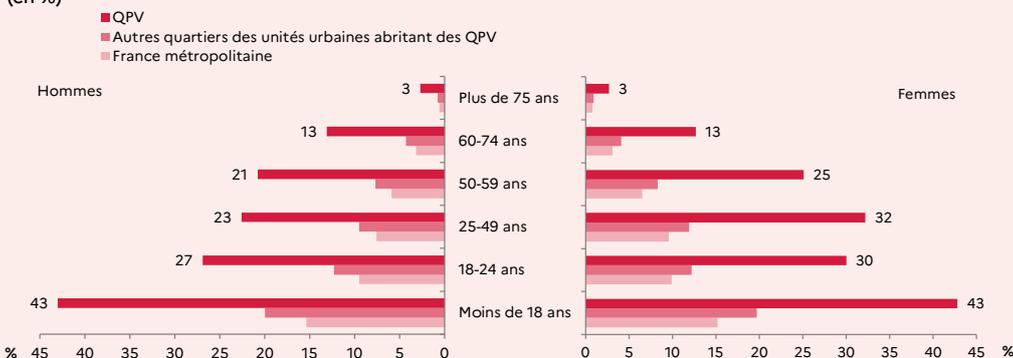
Traitement : Insee.

Note de lecture : 53 % des familles monoparentales résidant dans les QPV métropolitains sont pauvres au seuil de 60 % du niveau de vie médian de la population.

\* Les ménages complexes sont des ménages pour lesquels il est difficile de mettre en évidence une configuration type (<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1641>).

### Graphique 2

Part des bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S) par sexe et âge en France métropolitaine (en %)



Source : Cnam/TS-Insee 2020.

Traitements : Insee.

Champ : France métropolitaine.

Note de lecture : au 1<sup>er</sup> janvier 2020, 30,0 % des femmes de 18-24 ans bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie résidant en QPV sont bénéficiaires de la C2S.

### Tableau 1

Données disponibles sur les allocataires des Caf au 31/12/2019 dans les QPV du territoire métropolitain

	QPV	Unités urbaines avec QPV	France métropolitaine
<b>Nombre d'allocataires Caf</b>	1 509 600	8 471 000	12 408 900
<b>Part des allocataires Caf (en %)</b>			
percevant le RSA	24,9	14,3	12,7
percevant la prime d'activité	32,1	31,2	31,8
percevant une aide au logement	71,1	52,7	46,5
percevant l'allocation aux adultes handicapés	11,4	8,5	8,6

Source : Fichiers des Caf au 31 décembre 2019 (Cnaf – Insee).

Champ : France métropolitaine.

Traitements : Insee.

Note de lecture : fin 2019, 24,9 % des foyers allocataires des Caf résidant en QPV bénéficient du RSA.

## Pauvreté monétaire et minimas sociaux en Martinique et à La Réunion<sup>1</sup>

### LE TAUX DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE<sup>2</sup> EST PLUS IMPORTANT EN MARTINIQUE ET À LA RÉUNION QUE DANS L'HEXAGONE

Au sein des départements de la Martinique et de La Réunion, le taux de pauvreté monétaire est plus élevé que dans l'Hexagone, respectivement en moyenne 36 % pour les deux départements versus 15 %, mais l'écart est moins important entre les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et le reste du territoire.

Environ la moitié des habitants de ces QPV ultramarins vivent sous le seuil de pauvreté : 45 % à la Martinique et 54 % à La Réunion versus, respectivement, 29 % et 38 %, soit 16 points de plus au sein des QPV martiniquais et réunionnais. Cet écart entre les QPV et le reste du territoire s'élève à 29 points de % en Métropole.

Quel que soit le type de ménage auquel ils appartiennent, les enfants subissent plus fréquemment une situation de pauvreté monétaire dans les QPV martiniquais et réunionnais (respectivement 58 % versus 35 % et 66 % versus 47 %). Par ailleurs, le taux de pauvreté monétaire varie selon le type de ménage. Il est particulièrement élevé au sein des familles monoparentales, d'autant plus dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, que ce soit en Martinique (55 % en QPV versus 41 % sur l'ensemble du territoire) ou à La Réunion (67 % en QPV versus 56 % sur l'ensemble du territoire) (graphique 1).

### À LA RÉUNION, LES BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX SONT SURREPRÉSENTÉS DANS LES QPV<sup>3</sup>

Conséquence de cette pauvreté plus marquée, en particulier à La Réunion, les personnes bénéficiant de dispositifs sous conditions de ressources sont surreprésentées dans les QPV. Ainsi, en 2020, 53 % des bénéficiaires (assurés ou ayants droit) du régime général de l'Assurance maladie résidant en QPV sont bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (C2S<sup>4</sup>), contre 37 % au sein des unités urbaines englobantes. Tout comme la CMU-C, la part de bénéficiaires de la C2S décroît avec l'âge, passant, en QPV, de 72 % pour les moins de 18 ans à 16 % pour les plus de 75 ans (graphique 2). Les femmes sont surreprésentées parmi les bénéficiaires de 18-59 ans, aussi bien dans les QPV que dans les unités urbaines englobantes ou que pour l'ensemble du territoire réunionnais.

Au 31 décembre 2019, à La Réunion, la part de bénéficiaires de la prime d'activité parmi les allocataires CAF s'élève à 27 % dans les QPV et sur le reste du territoire (tableau 1) alors que celle des allocataires bénéficiant du revenu de solidarité active (RSA) est plus élevée en QPV (45 % contre 36 % dans les unités urbaines englobantes). Toutefois, les bénéficiaires du revenu de solidarité (RSO, allocation destinée aux plus de 55 ans spécifique aux départements d'outre-mer) ne sont pas comptabilisés ici<sup>5</sup>, ils représentent 4 % des 55-69 ans à La Réunion.

#### NOTES

1. Les données exploitées ici ne sont pas disponibles sur les autres territoires d'outre-mer.
2. Cf. note n°2 fiche « Pauvreté et minimas sociaux en France métropolitaine ».
3. Les données Caf et Cnam ne sont pas disponibles pour la Martinique.
4. Cf. note fiche « Pauvreté et minimas sociaux en France métropolitaine ».
5. Cf. « Minima sociaux et prestations sociales Ménages aux revenus modestes et redistribution – édition 2020 » Sous la direction de Pierre-Yves Cabannes et Lucile Richet-Mastain, Drees, pp226-230.

### Graphique 1

Taux de pauvreté monétaire au seuil de 60 % du niveau de vie médian de la population selon le type de ménage et pour les enfants en Martinique et à La Réunion (en %)



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2017.

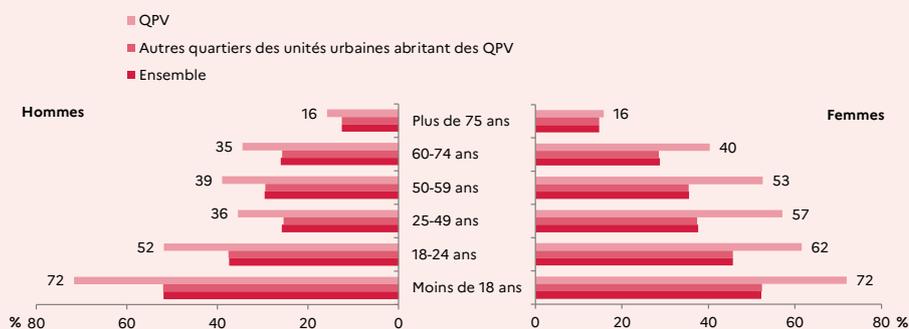
Champ : Martinique et La Réunion.

Traitements : Insee.

Note de lecture : 54 % des hommes seuls des quartiers prioritaires réunionnais sont pauvres au seuil de 60 % du niveau de vie médian de la population.

### Graphique 2

Part des bénéficiaires de la C2S (Complémentaire Santé Solidaire)\* par sexe et âge à La Réunion



Source : Cnam/TS-Insee 2020.

Traitements : Insee.

Champ : La Réunion.

Note de lecture : au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la part de bénéficiaires de la C2S s'élève à 62 % chez les femmes de 18-24 ans résidant dans les QPV réunionnais.

### Tableau 1

Données disponibles sur les allocataires des Caf au 31/12/2019 dans les quartiers prioritaires de La Réunion

	QPV de La Réunion	Unités urbaines avec QPV de La Réunion	Ensemble de La Réunion
<b>Nombre d'allocataires Caf</b>	62 900	257 800	281 300
<b>Part des allocataires Caf</b>			
percevant le RSA* (%)	45	36	36
percevant la prime d'activité (%)	27	27	27
percevant une aide au logement (%)	59	43	42
percevant l'allocation aux adultes handicapés (%)	7	7	7

Source : Fichiers des Caf au 31 décembre 2019 (Cnaf - Insee).

Champ : La Réunion.

Traitements : Insee.

Note de lecture : fin 2019, 45 % des allocataires Caf des QPV réunionnais percevaient le RSA.